

Les BONS REFLEXES en cas d'ALERTE

Lisez et conservez ces consignes

En cas d'accident industriel majeur, l'alerte sera donnée par des sirènes avec le signal suivant :

**DÉBUT
D'ALERTE**



3 fois 1 mn 41 s

Sirène à son modulé composée de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes

Vous entendez ce signal d'alerte, REAGISSEZ IMMEDIATEMENT !

Mettez-vous à l'abri



Quittez votre véhicule
Rejoignez le bâtiment le plus proche
Enfermez-vous dans un local clos

Fermez portes et fenêtres Baissez les volets



Arrêtez les ventilations et bouchez toutes les arrivées d'air (pourtours de portes et de fenêtres, ...)
Eloignez-vous des fenêtres (risque d'éclats en cas d'explosion)
En cas de picotements ou d'odeurs fortes, respirez à travers un mouchoir mouillé

Écoutez et respectez les consignes des autorités



Celles-ci sont diffusées à la radio, en particulier sur le réseau France Bleu
Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut ordonner l'évacuation des populations

Ne téléphonez pas



Les lignes téléphoniques doivent rester à disposition des secours
Les informations seront diffusées à la radio et sur les réseaux sociaux officiels des autorités (mairies, Préfet, ...)

Ne fumez pas Évitez toute étincelle



Évitez toute flamme pour ne pas consommer l'oxygène de la pièce

N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes
Restez à l'abri

RESPECTEZ CES CONSIGNES JUSQU'A LA FIN DE L'ALERTE !

**FIN
D'ALERTE**



1 fois 30 s

Sirène à son continu d'une durée de 30 secondes



sirene-industrie-normandie.fr